

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Les États-Unis acceptent de lutter contre le protectionnisme

Après avoir refusé d'inclure un engagement à lutter contre le protectionnisme dans la déclaration finale de deux sommets internationaux (G-20 et Coopération économique Asie-Pacifique – APEC), les États-Unis, par l'entremise du président Donald Trump, ont accepté d'appuyer l'engagement à la lutte contre le protectionnisme lors de la réunion des dirigeants du G-7 à Taormine, en Italie, le 27 mai.

« Nous reconnaissons que le commerce et l'investissement libres, justes et mutuellement avantageux sont des moteurs clés de la croissance et de la création d'emplois. Par conséquent, nous réitérons notre engagement à maintenir nos marchés ouverts et à lutter contre le protectionnisme, tout en dénonçant fermement les pratiques commerciales déloyales », peut-on lire au sujet du commerce dans le communiqué des dirigeants du G7 à Taormine.

« Parallèlement, nous reconnaissons que les échanges n'ont pas toujours profité à tous. Pour cette raison, nous nous engageons à adopter des politiques appropriées afin que toutes les entreprises et tous les citoyens puissent tirer le meilleur parti des débouchés offerts par l'économie mondiale », ajoute-t-on dans le communiqué.

La semaine dernière, le représentant pour le commerce des États-Unis, Robert Lighthizer, a refusé d'inclure une formulation similaire dans le communiqué ministériel de l'APEC, choisissant plutôt d'appeler les pays à « accélérer le travail pour intensifier le programme de réforme structurelle de l'APEC afin d'éliminer les obstacles au commerce et à l'investissement. » Cette fois, les observateurs ont affirmé que le président Trump a subi des pressions pour accepter l'inclusion du mot protectionnisme dans la déclaration.

Élimination de toutes les pratiques entravant le commerce

Les dirigeants du G-7 ont aussi convenu d'éliminer toutes les pratiques entravant le commerce afin d'assurer une vraie égalité des chances. Cela comprend le dumping, les obstacles non tarifaires discriminatoires, les subventions et

d'autres formes de soutien par les gouvernements et les institutions connexes qui faussent les marchés, peut-on lire dans la déclaration.

« Nous reconnaissons l'importance du système commercial multilatéral fondé sur des règles. Nous nous engageons à collaborer pour améliorer le fonctionnement de l'OMC, afin d'assurer une mise en œuvre complète et transparente ainsi qu'une application efficace et en temps opportun de toutes les règles de l'OMC par tous les membres, et pour assurer la réussite de la 11^e Conférence ministérielle de l'OMC. »

La déclaration est bien accueillie par les Membres de l'OMC qui souhaitent que la réduction du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges soit l'un des résultats majeurs de la Conférence ministérielle de Buenos Aires en Argentine.

La semaine dernière, des membres du Groupe de Cairns ont distribué un document d'analyse sur la manière d'y parvenir en proposant quatre scénarios possibles pour une nouvelle discipline relative au soutien interne global ayant des effets de distorsion des échanges (SGEDE) pour que les Membres l'examinent en vue de réaliser des progrès importants à la CM11 :

1. Une limite de SGEDE « flottante » fondée sur les limites existantes
2. Une limite de SGEDE « flottante » fondée sur les limites *de minimis* existantes et 50 % des limites de MGS existantes
3. Une limite de SGEDE « flottante » fondée sur les limites *de minimis* existantes
4. Un plafond de SGEDE « fixe » fondé sur un pourcentage de la valeur de production d'une période de référence

Les limites de SGEDE flottantes des scénarios 1 à 3 tiennent pour acquis que le montant octroyé aux Membres est calculé sur une base annuelle étant donné les changements à la valeur de leur production.

« Puisqu'historiquement, la valeur de la production a

tendance à augmenter pour la plupart des Membres, le montant d'argent total qui peut être dépensé à l'échelle mondiale pour le soutien ayant des effets de distorsion des échanges en agriculture augmentera au fil du temps », peut-on lire dans le document.

Un plafond de SGEDE fixe, quant à lui, ne varie pas d'une année à l'autre et fixe de manière permanente un montant d'argent maximum calculé à partir d'un pourcentage de la moyenne de la valeur de la production des Membres dans une période de référence et qui peut être dépensé à l'échelle mondiale pour le soutien ayant des effets de distorsion des échanges en agriculture.

Accès aux marchés

Le Groupe de Cairns fait aussi pression pour parvenir à des résultats tangibles en ce qui concerne l'accès aux marchés pour uniformiser les règles du jeu pour les produits agricoles comparativement à tous les autres biens du commerce mondial.

« Les tarifs moyens sur les produits agricoles demeurent plus de huit fois plus élevés que les tarifs sur les produits industriels; et des tarifs de plus de 300 % ne sont pas rares », affirme le Groupe.

« Nous devrions tenter de franchir des étapes progressives, mais substantielles relativement à l'accès aux marchés pour la CM11, notamment d'effectuer du travail technique et d'examiner les montants octroyés actuellement afin de nous aider à lancer des négociations substantielles sur les enjeux restants liés à l'accès aux marchés pour les conférences ministérielles futures », lit-on ensuite dans le document d'analyse du Groupe de Cairns.

Concurrence à l'exportation

Le Groupe de Cairns a aussi suggéré d'utiliser la décision d'éliminer les subventions à l'exportation prise lors de la

dernière conférence ministérielle à Nairobi (MC10) comme « un tremplin vers le renforcement des disciplines sur la concurrence à l'exportation, et particulièrement sur les crédits à l'exportation. »

Lors de la réunion ouverte informelle du groupe de négociations sur l'agriculture qui aura lieu les 1^{er} et 2 juin, il est prévu de discuter de l'analyse du Groupe de Cairns ainsi que des propositions présentées par un groupe de pays de l'Amérique latine dirigé par l'Argentine (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay, Pérou et Uruguay) et le G-33.

La 11^e Conférence ministérielle de l'OMC commencera un jour plus tôt

Lors de la réunion du Conseil général du 18 mai, l'Argentine a proposé de devancer les dates de la CM11 d'une journée pour des raisons logistiques. La Conférence ministérielle, qui devait à l'origine avoir lieu du 11 au 14 décembre, se tiendra maintenant du 10 au 13 décembre 2017. Ces nouvelles dates visent à simplifier l'arrivée des Membres à Buenos Aires en commençant l'événement un dimanche, a affirmé un représentant officiel de l'OMC.

Les Membres avaient jusqu'au 24 mai pour exprimer leurs préoccupations quant à ce changement. Après cette date, le nouveau calendrier devient automatiquement officiel. Comme aucun Membre n'a soulevé de préoccupations concernant le changement proposé, le président du Conseil général a confirmé le 29 mai que la CM11 aura maintenant lieu du 10 au 13 décembre 2017.

Lors de la réunion du Conseil général tenue le 18 mai, l'ensemble des Membres a aussi officiellement élu la ministre des Affaires étrangères de l'Argentine, Susana Malcorra, présidente de la Conférence ministérielle.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonduncanada.ca, www.chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

